

## I- Le curriculum vitae (CV)

### Définition

Selon le Larousse, la définition du CV, l'expression Curriculum Vitae est issue du latin et signifie « carrière de la vie ». Le cv est un document qui intègre toute candidature et dont l'objectif est de convaincre le recruteur que notre profil correspond au poste à pourvoir pour ainsi déclencher un entretien.

### Organisation et structure de ton CV

Lorsque vous vous lancerez dans la rédaction de votre CV, vous aurez le choix entre différentes pages web proposant une multitude de modèles, et même la possibilité de composer un design plus sophistiqué grâce à Photoshop, il est cependant important de ne pas abuser de trop de créativité lors de leur élaboration, donc c'est toujours préférable de commencer avec l'un de modèles de CV au format Word, qui sont simples à utiliser et efficaces.

Voici donc quelques points de base pour rédiger ton CV :

- **Coordonnées**

Il faut d'indiquer le prénom et le nom. Un doute fréquent est de savoir s'il vaut mieux indiquer la date de naissance ou l'âge. Il est évident que mentionner l'âge est beaucoup plus efficace car cela évite au recruteur ou à la personne sélectionnant les CV de calculer le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le jour où vous êtes né.

Pour ce qui est de l'adresse, il n'existe pas de loi à ce sujet, mais il est conseillé d'indiquer votre adresse complète sur votre CV.

Il faut d'indiquer aussi le numéro de téléphone, adresse email, profil LinkedIn et votre page web si vous en avez une, les entreprises pourront ainsi consulter vos projets.

- **Compétences**

Dans cette section du CV, vous devez d'abord indiquer les compétences qui sont souhaitables pour votre employeur, donc Commencer par les compétences et connaissances liés au poste auquel vous postulez.

- **Formation**

Indiquer sur votre CV les études que vous avez réalisées, l'institution ou l'université et l'année correspondant à chaque formation.

- **Expérience**

Indiquer le poste que vous avez déjà occupé le nom de l'entreprise pour laquelle vous avez travaillé, sa localisation, son secteur d'activité et si vous avez eu des personnes sous votre ordres. Ce dernier point peut vous aider à optimiser ce que vous projetez dans votre CV.

- **Informations additionnelles**

Indiquer les langues que vous dominez, les cours réalisés dans d'autres domaines de connaissance éloignés de votre formation de base.

N'oubliez pas que ces informations peuvent être très utiles lors de la prise en considération de votre CV.

**Avec ou sans photo ?**

C'est l'éternel dilemme lors de la rédaction du CV, mais il est préférable d'inclure une photo dans votre CV. Pourquoi ? Parce que les recruteurs ou DRH veulent avoir une image la plus proche possible de la réalité. Évitez les photos prises à la plage, celles prises avec des amis, en voiture ou dans toute autre situation éloignée d'un cadre sérieux. Choisissez plutôt une photo prise par un photographe ou sur un fond le plus neutre possible.